

CONSENTEMENT RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ET SIGNATURE :

Le soussigné confirme que les informations ci-dessus sont véridiques. De plus, il autorise A.N.T. Location inc., à demander toute information nécessaire afin de procéder à une étude sur sa solvabilité, incluant notamment des demandes aux bureaux de crédit. A.N.T. Location inc. demandera le consentement exprès du soussigné avant de communiquer les informations ci-dessus à tout tiers, notamment à une institution financière ou un bureau de crédit. Le soussigné reconnaît que A.N.T. Location inc. a un intérêt sérieux et légitime à recueillir des renseignements personnels à son sujet auprès de lui-même ou de tiers afin d'exploiter son entreprise. Il reconnaît par le fait même que A.N.T. Location inc. peut constituer un dossier avec les renseignements personnels recueillis. Le dossier ainsi constitué sera détenu à l'une des places d'affaires de A.N.T. Location inc. et ne pourra être consulté que par les personnes autorisées. Le soussigné aura le droit notamment d'accéder à ce dossier en faisant une demande écrite à ce sujet. Le soussigné reconnaît aussi que A.N.T. Location inc. peut céder ses droits, en tout ou en partie, aux termes des présentes, et le soussigné consent à ce que A.N.T. Location inc. divulgue tout renseignement de nature financière ou autres requis dans le cadre de l'octroi de pareille cession. Ce consentement peut être retiré à tout moment en communiquant par écrit avec A.N.T. Location inc.

TERMES ET CONDITIONS

1. Effet des termes et conditions

Tous les produits vendus et les services fournis par **A.N.T. LOCATION INC.** (l'« **Entreprise** ») à un client (le « **Client** ») sont assujettis aux termes et conditions énoncés aux présentes. Aucune modification des présents termes et conditions ni dispense relative à ses dispositions ne saurait être valide à moins d'avoir été acceptée clairement par écrit par les parties. Le Client est réputé accepter les termes et conditions énoncés aux présentes en acceptant les produits vendus ou les services fournis par l'Entreprise.

2. Paiement

Les modalités de paiement sont d'un dépôt de 30% à l'acceptation de la soumission et la balance complète à la livraison, à moins d'avis contraire stipulé. À défaut de payer les sommes dues à temps, le Client devra s'acquitter des intérêts de 2% par mois (24% par année) sur toute facture impayée après 30 jours à compter de la livraison.

3. Prix

Le prix pour les produits vendus et les services fournis par l'Entreprise sont acceptés par le Client, selon les modalités décrites dans la soumission.

4. Taxes

Les prix n'incluent aucune taxe, à moins d'indication contraire écrite de la part de l'Entreprise. Les taxes sont donc en sus et doivent être payées par le Client. Tous les prix sont en dollars canadiens. Le prix facturé pour une commande sera le prix en vigueur au moment où la commande est traitée.

5. Livraison

Toute date de livraison, d'expédition ou de prestation est estimée et fournie à titre indicatif seulement et n'est aucunement garantie. L'Entreprise ne fait aucune représentation ou garantie quant à la date et ne pourra être tenue responsable de quelconque retard ou délai dans la livraison, l'expédition ou la prestation. Le Client accepte et reconnaît qu'il ne peut réclamer à l'Entreprise une indemnité ou un dommage à cet égard.

6. Instructions d'expédition

Les instructions d'expédition doivent être spécifiées par le Client sur chaque commande.

À moins d'indication contraire, l'Entreprise n'assume pas la responsabilité des frais d'expédition et de transport. Tous les frais d'expédition et de transport sont à la charge du Client.

7. Réclamations pour dommages

L'Entreprise n'accepte aucune responsabilité quant aux dommages causés lors du transport. Toute réclamation devra être présentée par le Client auprès du transporteur.

8. Garantie

8.1 Garantie du fabricant, garantie sur les plateformes fabriquées par l'Entreprise et sur les pièces fabriquées ou réparées par l'Entreprise

L'Entreprise accordera au Client la garantie standard du fabricant en vigueur au moment de l'achat. La responsabilité de l'Entreprise en vertu de cette garantie est strictement limitée à la réparation ou au remplacement ou au remboursement du prix d'achat (à la discrétion absolue de l'Entreprise) de la

plateforme ou de la pièce. Pendant la période de garantie limitée applicable prévue ci-dessous, toutes demandes de réclamations en vertu de la garantie doivent être soumises par écrit à l'Entreprise, à l'adresse courriel suivante : info@antrecre.com, dans les trente (30) jours de la découverte de la défaillance de la plateforme ou de la pièce. Le Client doit apporter et transporter, à ses frais, la plateforme ou la pièce faisant l'objet de la demande de réclamation à l'établissement de l'Entreprise. Une fois reçue, l'Entreprise inspectera la plateforme ou la pièce et avisera le Client si la réclamation est couverte par la garantie. La période de garantie limitée applicable est la suivante: a) pour toutes plateformes conçues et fabriquées par l'Entreprise, une période de douze (12) mois à partir de la date de livraison du bien; b) pour toutes les pièces fabriquées par l'Entreprise, une période de douze (12) mois à partir de la livraison du bien; et c) pour toutes plateformes ou pièces réparées par l'Entreprise, une période de trois (3) mois à partir de la livraison du bien. Si l'Entreprise accepte d'honorer la garantie, l'Entreprise couvrira seulement les frais de réparation ou de remplacement des plateformes ou des pièces, selon le cas. Tous les autres frais raisonnables relatifs au déplacement, le cas échéant, seront aux frais du Client. Le Client aura l'option de souscrire à la garantie prolongée, selon les modalités décrites à l'**Annexe A**.

8.2 Limitation et Exclusion

La présente garantie ne sera pas applicable en ce qui a trait à une plateforme ou à une pièce: a) qui a été installée, assemblée, entreposée, entretenue, manipulée, traitée ou utilisée incorrectement ou inadéquatement par rapport aux recommandations de l'Entreprise telles qu'énoncées dans le Manuel d'utilisation figurant à l'**Annexe B** des présentes, aux recommandations du fabricant, aux pratiques standards de l'industrie ou qui a été soumise à des abus quant au fonctionnement ou à l'assemblage; b) qui a été endommagée à la suite d'un accident, de négligence, de cas fortuits, d'un cas de force majeure ou d'autres circonstances qui ne découlent pas d'une faute de la part de l'Entreprise; c) qui, à l'égard de leur utilisation spécifique non conforme par le Client, est soumise à une usure prématurée; d) si le Client n'a pas respecté toutes les exigences énoncées dans les présentes conditions et toute commande ou contrat applicable; ou e) si les modifications ou ajustements à la plateforme ou à la pièce ont été effectués par une personne autre que l'Entreprise ou si les pièces ou composantes utilisées n'ont pas été fournies par l'Entreprise. Cette garantie ne modifie ni ne remplace les garanties des composants individuels vendus par l'Entreprise mais fabriqués par des tiers. Dans de tels cas, seule la garantie standard du fabricant s'appliquera. Les conditions, y compris la durée de la garantie, de la garantie du fabricant applicable à toute partie d'une plateforme ou d'une pièce ont préséance sur les modalités de la garantie de l'Entreprise et la garantie de l'Entreprise est limitée et soumise aux conditions de toute garantie du fabricant applicable.

9. Responsabilité

Dans la mesure permise par la loi, l'Entreprise ne peut en aucun cas être tenue responsable envers le Client ou tout tiers à l'égard de toute plateforme, pièce, bien ou service vendu ou fourni par l'Entreprise, que ce soit en vertu d'un contrat, d'une garantie, d'une négligence, d'une indemnisation, d'une responsabilité stricte ou autre : a) pour toute perte ou dommage indirect, particulier, accessoire, punitif, exemplaire ou consécutif (incluant sans s'y limiter, toute perte de revenus, de profits, d'exploitations et d'opportunités), et b) dans tous les cas, pour un montant supérieur au prix payé à l'Entreprise par le Client pour une telle plateforme, pièce, bien ou service.

10. Entretien

L'Entreprise offre au Client la possibilité de conclure accessoirement un contrat d'entretien annuel, dont la forme figure à l'**Annexe C**.

11. Assurance esthétique

L'Entreprise offre au Client la possibilité de souscrire à une police d'assurance couvrant les dommages, bris ou défauts esthétiques qui pourraient survenir au matériel, le tout conformément à la police d'assurance esthétique figurant à l'**Annexe D** des présentes.

12. Confidentialité

Le Client reconnaît qu'il recevra certains renseignements, incluant des renseignements sensibles et confidentiels de la part de l'Entreprise, et s'engage à ne pas utiliser ni divulguer les renseignements de l'Entreprise avec un tiers. Le Client reconnaît que l'ensemble des spécifications, plans, dessins, concepts et autres renseignements exclusifs relatifs à des produits ou à des services fournis par l'Entreprise aux termes des présentes, y compris, sans toutefois s'y limiter, toutes les marques de commerce et tous les brevets, droits d'auteur, dessins industriels ou autres droits de propriété intellectuelle y afférents, sont et demeurent la propriété exclusive de l'Entreprise. Le Client bénéficie d'une licence non-exclusive, non cessible et libre de redevances pour utiliser tous les dessins, les plans, les manuels ou les documents d'information sur les produits écrits ou formatés électroniquement créés par l'Entreprise et remis au Client uniquement aux fins de l'utilisation, de l'entretien et de la réparation de tous les produits ou services fournis par l'Entreprise, sans que soit ajoutée, augmentée ou prolongée toute responsabilité ou garantie de l'Entreprise ni que soient modifiées les limites ou les garanties ou responsabilités contenues dans les présentes conditions.

13. Protection des renseignements personnels

Dans la mesure où l'Entreprise recueille des renseignements personnels du Client sur les paiements ou toute autre information aux fins des conditions générales, le Client reconnaît et comprend que les renseignements personnels seront collectés, utilisés et communiqués conformément à la [Politique de Confidentialité](#) de l'Entreprise.

14. Loi applicable et compétence exclusive

La validité, l'interprétation et l'exécution des présentes et de tout bon de commande émanant du Client sont régis et doivent être interprétés conformément aux lois de la Province de Québec, ou à partir de l'endroit où les services sont rendus. L'Entreprise et le Client s'en remettent irrévocablement à la compétence exclusive des tribunaux de la Province de Québec.

15. Modalités exécutoires

Les présentes conditions s'appliquent à tous les achats, commandes, bons de commande, et soumissions acceptées par le Client auprès de l'Entreprise. Ces conditions ne peuvent être modifiées unilatéralement par le Client en aucun temps (incluant à l'aide d'un formulaire imprimé ou électronique (y compris tout bon de commande), à moins d'avoir été acceptées par écrit par l'Entreprise. Toute clause abusive est réputée nulle aux termes des présentes, bien que le reste du contrat demeure exécutoire.

Compagnie _____

Par: _____

Nom :

Titre : Client

A.N.T. LOCATION INC.

Par: _____

Nom :

Titre : Entreprise

ANNEXE A
GARANTIE PROLONGÉE

Conformément à l'article 8.1 des termes et conditions, le Client reconnaît que la période de garantie limitée applicable est la suivante: a) pour toutes plateformes conçues et fabriquées par l'Entreprise, une période de douze (12) mois à partir de la date de livraison du bien; b) pour toutes les pièces fabriquées par l'Entreprise, une période de douze (12) mois à partir de la livraison du bien; et c) pour toutes plateformes ou pièces réparées par l'Entreprise, une période de trois (3) mois à partir de la livraison du bien.

Conformément à l'article 8.1 des termes et conditions, le Client a la possibilité de souscrire à une garantie prolongée de _____ années en contrepartie d'un montant de 649.99\$ par année

Veuillez cocher laquelle des situations s'applique à votre cas :

☐ Termes et conditions, *veuillez remplir la Section A*

☐ Contrat de location, *veuillez remplir la Section B*

Section A

À la lumière de ce qui précède, je désire conclure la garantie prolongée avec l'entreprise au montant de 649,99\$ plus les taxes applicables, payable à la date de signature du présent contrat de garantie, lequel sera en vigueur pour une durée de 12 mois et sera renouvelable annuellement au gré du Client pour la durée si haut mentionnée. Veuillez cocher la case qui correspond à votre choix :

☐ OUI

☐ NON

Section B

À la lumière de ce qui précède, je désire conclure la garantie prolongée avec le locateur, selon lequel je m'engage à faire attention et à utiliser adéquatement le bien loué. La garantie prolongée sera en vigueur pour toute la durée du contrat de location et sera exclusivement aux frais du locateur.

☐ OUI

☐ NON

Compagnie _____

Par: _____

Nom :

Titre : Client

A.N.T. LOCATION INC.

Par:

Nom :

Titre : Entreprise



ANT RÉCRÉATIF INC.

3101, Bernard-Pilon St-Mathieu-de-Beloeil (Québec) J3G 4S5

ANNEXE B
MANUEL D'UTILISATION

Voir ci-joint.

ANNEXE C
CONTRAT D'ENTRETIEN

Entretien de la plateforme.

Conformément à l'Article 10 des termes et conditions et l'Article 6 du contrat de location, le Client à la possibilité de conclure avec l'Entreprise un contrat d'entretien, lequel couvre les bris et l'usure ponctuels de la plateforme listée ci-dessous :

Inclusions

- Graissage et Ajustement des éléments mécanique (Chaîne, attache, câble)
- Graissage et vérification des extensions latérales et arrière
- Bris et dommage couverts par la garantie du fabricant
- Bris mécanique et/ou électrique causé par l'usure normal de moins de 2500\$
- Ajustement de la pompe hydraulique et vérification des huiles

Toutefois, les éléments suivants sont exclus de l'entretien normal de la plateforme ou du matériel et pourraient être sujets à des frais additionnels :

Exclusions

- Dommages esthétiques
- Déformation permanente
- Usure prématurée de la mécanique

Veuillez cocher laquelle des situations s'applique à votre cas :

- ☐ Termes et conditions, *veuillez remplir la Section A*
- ☐ Contrat de location, *veuillez remplir la Section B*

Section A

À la lumière de ce qui précède, je désire conclure le contrat d'entretien avec l'Entreprise au montant de 299,99\$ plus les taxes applicables, payable à la date de signature du Contrat d'entretien, lequel sera en vigueur pour une durée de 12 mois et sera renouvelable annuellement au gré du Client. Veuillez cocher la case qui correspond à votre choix :

☐ OUI ☐ NON

Section B

À la lumière de ce qui précède, je désire conclure le contrat d'entretien avec le locateur, selon lequel je m'engage à prendre rendez-vous annuellement, en veillant au déplacement de la plateforme, afin que le locateur puisse procéder à l'entretien de la plateforme. Le contrat d'entretien sera en vigueur pour toute la durée du contrat de location et sera exclusivement aux frais du locateur.

☐ OUI ☐ NON

Compagnie _____

Par: _____

Nom :

Titre : Client

A.N.T. LOCATION INC.

Par: _____

Nom :

Titre : Entreprise

ANNEXE D
ASSURANCE ESTHÉTIQUE**Protection contre l'usure excessive**

Conformément à l'article 11 des termes et conditions, le Client a la possibilité de souscrire à une police d'assurance couvrant les dommages, bris ou défauts esthétiques qui pourraient survenir. En optant pour l'assurance esthétique au prix de 249.99\$ par année, vous êtes protégés contre presque tous les frais résultants de l'usure excessive.

Inclusions

- Peinture égratignure de moins de 10 cm.
- Linex égratignure de moins de 10 cm.
- Déformation mineure de moins de 1cm n'affectant pas la structure de la plate-forme et ses capacités

Toutefois, les éléments suivants sont exclus de l'assurance esthétique et pourraient être sujets à des frais additionnels :

Exclusions

- Bris et dommages mécaniques;
- Déformation permanente
- Pièces manquantes

À la lumière de ce qui précède, je désire payer un montant additionnel de 249.99\$ à titre d'assurance esthétique (cocher la case qui correspond à votre choix):

☐ OUI☐ NON

Compagnie _____

Par: _____

Nom :

Titre : Client

A.N.T. LOCATION INC.

Par:

Nom :

Titre : Entreprise